

5^{ème} Concours Photo ASF Sidkar Attitude

Inscriptions ouvertes jusqu'au 5 septembre 2026

Chaque participant nous enverra un maximum de 3 photos récentes ou anciennes ayant pour thème le side-car et ce avant le 5 septembre 2026, en remplissant le bulletin ci-dessous. Tous les sujets peuvent être traités, qu'il s'agisse d'images de sport, de balades, de concentrations, etc... Toutes les photos (format numérique JPG mini 500Ko) seront examinées par un jury. Un vote sera ensuite effectué pour désigner les 5 plus belles photos. Par ailleurs, outre les 5 primés, tous les autres clichés seront également publiés dans le magazine Sidkar.

Pour participer, il vous suffit d'accepter le règlement du concours photo (ci-dessous) et d'envoyer votre sélection de photos en nous envoyant vos fichiers (règlement et photos) à l'adresse mail suivante : sidkar@associationactive.fr. Attention, vous ne devez nous faire parvenir que **3 photos maximum par participant et 1 seule participation par personne**. N'oubliez pas d'indiquer dans votre mail vos nom, prénom, adresse et de **préciser que vous acceptez le règlement du concours photo Sidkar Attitude**.

RÈGLEMENT DU CONCOURS PHOTO ASF Sidkar Attitude 2026

1- GÉNÉRALITÉS

L'Amicale Sidecariste de France dont le siège social se situe 30 rue Georges Maeder 38170 Seyssinet-Pariset organise un concours photo Sidkar Attitude.

2- DOTATION

Le concours est doté des lots suivants (issus en majorité de la boutique ASF) :

1^{er} prix : Puzzle LEGO «La balade en moto de Hagrid et Harry» (617 pièces), sweat, parapluie, porte-clés, lanyard, tour de cou, casquette Dafy, 2 tee-shirts Dafy. (valeur 131.49€)

2^{ème} prix : Puzzle 3D blocs de construction (808 pièces), sac à dos, parapluie, porte-clés, lanyard, tour de cou, casquette Dafy, 2 tee-shirts Dafy. (valeur 102.59€)

3^{ème} prix : Puzzle 3D en métal (750 pièces), sac à dos, parapluie, porte-clés, lanyard, tour de cou, casquette Dafy, 2 tee-shirts Dafy. (valeur 110.39€)

4^{ème} prix : tee-shirt, porte-clés, lanyard, tour de cou, casquette Dafy, 2 tee-shirts Dafy. (valeur 55€)

5^{ème} prix : tee-shirt, porte-clés, lanyard, casquette Dafy, 2 tee-shirts Dafy & Maxxess. (valeur 52€)

Les lots ne pourront pas être envoyés hors de l'Union Européenne.

3- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce concours photographique est ouvert uniquement aux photographes amateurs. Il est interdit aux membres du jury et leurs familles, ainsi qu'aux photographes professionnels. La participation au concours est gratuite. La date limite d'envoi est fixée au 5 septembre 2026, la date de connexion électronique faisant foi. Un même participant (nom et adresse postale ou électronique) ne peut participer qu'une seule fois. Un participant ne pourra être primé qu'une seule fois, son meilleur classement sera retenu.

4- PHOTOGRAPHIES ACCEPTÉES

Les photos du concours doivent traiter du side-car. Elles peuvent le faire de quelque manière que ce soit. Il peut ainsi s'agir d'illustrations de sorties, d'épreuves sportives, de manifestations diverses ou de mises en scène autour du side-car. Les photographies seront envoyées sous la forme fichier numérique format jpg, minimum 500Ko, elles devront être envoyées au plus tard le 5 septembre 2026. Un maximum de 3 photos seront acceptées par participant au concours. Avec chaque photo doit figurer le nom, le prénom, l'adresse et le numéro de téléphone du participant. Toute photo ne portant pas ces informations au complet sera refusée.

5- DROITS PHOTOGRAPHIQUES

Les participants garantissent qu'ils sont titulaires des droits d'auteur des photographies envoyées, c'est-à-dire qu'ils ont pris eux-mêmes ces photos et autorisent la représentation gratuite de leurs oeuvres dans le cadre de ce concours. Si la photographie représente des personnes (adulte ou enfant), le participant devra avoir obtenu l'autorisation de cette personne ou des parents de l'enfant afin de permettre aux organisateurs d'utiliser cette photographie.

6- CONDITION DE SÉLECTION

Le jury sera composé de **membres du conseil d'administration de l'ASF**, de **représentants de régions ASF** et de **Vin Cent** (photographe), **Jean Jacques Chatard** (photographe), **Philippe De Fierville** (photographe), **Denis Julin** (écrivain), qui sélectionneront les photos gagnantes. Les résultats seront dévoilés dans le Sidkar n°439 d'octobre

2026. Les photos des 5 primés seront publiées dans ce numéro, ainsi que sur le site internet www.amicale-sidecariste.com.

7- RÉCLAMATIONS

La participation du concours implique le plein accord des concurrents sur l'acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats. L'Amicale Sidecariste de France ne pourra être tenue pour responsable si, par suite d'un cas de force majeure, ou de toute cause indépendante de sa volonté, il devait y avoir un changement de date ou même si le concours était modifié ou purement et simplement annulé.

8- RÈGLEMENT

Le règlement intégral est consultable pendant toute la durée du concours dans les magazines Sidkar n°436, 437 et 438 et sur le site internet ASF : www.amicale-sidecariste.com. La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Amicale Sidecariste de France - Concours Photo Sidkar Attitude 2026 - sidkar@associationactive.fr

Je soussigné Madame, Monsieur : Nom.....

Prénom.....

adresse : code postal : Ville :

mail :(en majuscules) téléphone :

Déclare accepter les conditions énoncées par ledit règlement et joins photo(s)

Fait à : Le : Signature :



1^{er} prix



2^{ème} prix



piececool



3^{ème} prix